

BULLETIN D'INSCRIPTION ANNÉE 2023-2024

Pour être pris en compte, ce bulletin d'inscription, et le règlement intérieur paraphé et signé, doivent être retournés par courrier ou par courriel à l'école de musique intercommunale au plus tard le 30 juillet 2023 et toutes les informations doivent être inscrites de manière lisible. Une réponse vous sera communiquée au plus tard le 4 septembre.

Lois Informatique et Libertés (CNIL) : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à la communication du service culturel de la Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Communauté de communes. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Élève

Nom : Prénom :

Date de naissance : Élève majeur : oui non

Adresse : N° Rue ou lieu-dit :

Code Postal : Commune :

Tél. (fixe et/ou portable) :

Courriel :@.....

Représentant légal

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse : N° Rue ou lieu-dit :

Code Postal : Commune :

Tél. (fixe et/ou portable) :

Courriel :@.....

Autorisation de droit à l'image et ou d'enregistrement de la voix

Je, soussigné(e),

Nom : Prénom :

Demeurant à : N° Rue ou lieu-dit :

Code Postal : Commune :

autorise n' autorise pas

- la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie (CCPLC), située Les Sources de la Vendée - 85120 La Tardière - Tél. 02 51 69 61 43, de procéder à l'enregistrement et à la fixation sur support photographique, audio ou vidéo de l'image et ou de la voix de

Nom : Prénom : ou moi-même

- la CCPLC à exposer, publier, présenter et reproduire ces enregistrements et ces photographies sur ses supports de communication (*site internet, bulletin intercommunal, réseaux sociaux...*), à les utiliser pour la communication auprès des médias et pour la publication sur des supports informatiques.

Élèves de moins de 18 ans

- Éveil musical pour les élèves de 5 et 6 ans (une fois par semaine, durée 45min)
- Formation musicale + formation instrumentale pour la 1^{ère} année du 1^{er} cycle
- Formation musicale + formation instrumentale + pratique collective (obligatoire, à partir de la 2^{ème} année du 1^{er} cycle)
- Formation musicale + formation instrumentale (pour musiciens d'une formation instrumentale ou vocale associative du Pays de La Châtaigneraie – cf. encadré vert ci-dessous)

Élèves à partir de 18 ans

- Formation instrumentale
- Pratique collective
- Formation musicale + formation instrumentale
- Formation Instrumentale + Pratique Collective
- Formation musicale + formation instrumentale + pratique collective
- Vous faites partie d'une formation instrumentale ou vocale associative du Pays de La Châtaigneraie – cf. encadré vert ci-dessous
- Formation musicale

Si cela vous concerne, cocher la formation instrumentale ou vocale du territoire à laquelle vous participez

- Ste Hilairoise (St Hilaire de Voust)
Section orchestre d'harmonie (O.V.I.A.)
- Choroline (La Châtaigneraie)
- Les Blés d'or (St Pierre du Chemin)
Section batterie-fanfare
- Chantons quand même
(Loge Fougereuse)
- Musique traditionnelle En Bocage
(La Tardière)

Disciplines

- Accordéon diatonique
- Batterie
- Piano (nombre de places limité)
- Percussions
- Chant
- Saxophone
- Violon
- Flûte traversière
- Clarinette
- Guitare électrique
- Guitare classique
- Ukulélé
- Trompette
- Cor d'harmonie
- Basse

Pratique collective (faire au moins 2 choix et numéroter (1 pour le 1^{er} choix et 2 pour le 2^{ème} choix)

- Orchestre Junior
- Atelier Jazz
- Atelier Chant choral adulte
- Atelier Chant choral enfant
- Atelier Musique Traditionnelle
- Atelier guitare

J'accepte de prendre connaissance du règlement intérieur, joint à ce bulletin, de l'accepter, et de remettre un exemplaire paraphé et signé à l'école intercommunale de musique avec ce bulletin d'inscription.

Date et Signature